

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2016-2017)
LE 9 MAI 2017**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 MAI 2017 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

ET :

Le commissaire parent

M. le commissaire

Tommy Gaulin, commissaire parent du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-3651-05-17

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,
que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à

savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Remplacement des boîtes VAV – École Jacques-Leber – Appel d'offres 16-AO-035

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Demande de consentement pour le transfert d'actifs de l'entreprise « Transco » à « Autobus Dufresne » **(Ajout)**

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-3652-05-17

13.01 DEMANDE DE CONSENTEMENT POUR LE TRANSFERT D'ACTIFS DE L'ENTREPRISE « AUTOBUS TRANSCO » À « AUTOBUS DUFRESNE »

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 44 du contrat liant l'entreprise Autobus Transco à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries (CSDGS), stipulant que le contrat de transport ne peut être cédé sans l'accord écrit préalable de la CSDGS;

CONSIDÉRANT la demande de consentement de transfert écrite et signée par messieurs Michel Larocque, directeur général d'Autobus Transco et Bernard Roy, propriétaire d'Autobus Dufresne (voir document 13.01a);

CONSIDÉRANT que le transporteur Autobus Dufresne honorera toutes les opérations et obligations prévues aux contrats de transport dont il fait l'acquisition.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif consentent au transfert des contrats de l'entreprise Transco vers la nouvelle entreprise Autobus Dufresne, au plus tard le 30 juin 2017.

L'entreprise Autobus Dufresne devra transmettre à la commission scolaire une confirmation de la transaction dès sa réalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-3653-05-17

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux questions qu'elle a reçues relativement aux comptes payés pour la période commençant le 26 mars 2017 et se terminant le 22 avril 2017.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-3654-05-17

10.01 REMPLACEMENT DES BOÎTES VAV – ÉCOLE JACQUES-LEBER – APPEL D'OFFRES 16-AO-035

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des boîtes à volume d'air variable (VAV) à l'école Jacques-Leber, à **Ventilation Belle-Rive inc.**,

de Longueuil, pour un montant forfaitaire de cent neuf mille dollars (109 000,00 \$) avant les taxes, soit cent vingt-cinq mille trois cent vingt-deux dollars et soixante-quinze cents (125 322,75 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 1^{er} mai 2017.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-3655-05-17

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 19 h 13,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1320_CEX\1321_PV\2016-2017\10. 9 mai 2017 - 1322.doc